



avril 2015

Lettre d'information FO n°20 : **ONEMA / ONCFS / Agence des aires marines protégées / Parcs Nationaux / Conservatoire du littoral / Agences de l'eau**

Public/Privé Tous en grève le 9 avril 2015 : Face à l'austérité, aux contre-réformes imposées, aux pertes de missions, aux suppressions d'emplois... Les organisations syndicales FO, CGT, FSU, Solidaire appellent à une journée de grève le 9 avril 2015. Nous invitons largement tous les agents des établissements publics à participer à cette journée et aux manifestations locales ou à Paris.

Télécharger le communiqué des fédérations de fonctionnaires et de la FGF-FO [ici](#)

Télécharger le communiqué des Fédérations syndicales du ministère de l'écologie [ici](#)

Projet de loi biodiversité et agence française pour la biodiversité : Le projet de loi biodiversité a été examiné en séance publique à l'assemblée nationale du 16 au 22 mars. Au-delà de l'agence française pour la biodiversité plusieurs aspects de la loi concernent d'autres aspects, comme les agences de l'eau. Par ailleurs, la ministre a effectué plusieurs déclarations sur l'ONCFS et l'AFB à cette occasion. Enfin, le préfigurateur a reçu sa lettre de mission au bout de plusieurs mois avec un calendrier irréaliste qui n'est pas compatible avec un dialogue social et plus largement avec les personnels.

Télécharger une sélection des amendements au projet de loi [ici](#) et de ceux retenus [ici](#)

Télécharger les amendements concernant les agences de l'eau [ici](#)

Télécharger le projet de loi à l'issue du vote du 22 mars [ici](#)

Pour en savoir plus sur le rapprochement ONEMA/ONCFS [ici](#)

Télécharger la lettre de mission du préfigurateur [ici](#)

Informations relatives aux corps d'ATE et de TE : Quelques informations sont disponibles, comme le concours de TSE, les postes vacants pour la prochaine CAP (ATE et TE), les changements de grade 2015, les résultats de la dernière CAPN des TE...

Toutefois, à ce jour, il n'y a rien qui avance concernant les corps environnement, en particulier sur les requalifications de C en B ou de B en A. Le ministère doit présenter prochainement ce qui est envisagé pour l'ensemble des corps, nous revendiquerons que les corps de l'environnement ne soient pas les oubliés.

Sur le concours de TSE [ici](#)

Les résultats de la dernière CAPN des TE du 18 février 2015 [ici](#)

Les postes vacants pour les TE et ATE [ici](#)

Polices de l'environnement : Différents rapports sont sortis au 1^{er} trimestre de l'année 2015 qui touchent directement les missions de police de l'environnement : évaluation CIMAP des polices de l'environnement, rapport Massat sur les contrôles dans le domaine agricole... D'autres démarches anarchiques sont en cours comme les démarches de simplification du droit de l'environnement. Par ailleurs, la dernière instruction de cartographie des cours d'eau plus que contestable dans son objectif et ses finalités est qu'une preuve supplémentaire de soumission du ministère aux poids des lobbies. Force Ouvrière est pleinement engagé dans l'action intersyndicale sur ce sujet.

Télécharger le rapport Massat [ici](#)

Télécharger l'évaluation CIMAP des Polices de l'environnement [ici](#)

Télécharger le courrier de la FEETS-FO sur la cartographie des cours d'eau [ici](#)

Quasi-statut des contractuels environnement : Plusieurs actualités concernent le quasi-statut des contractuels environnement. Une première réunion avec le ministère le 9 février portait sur la cartographie des emplois dérogatoires et non dérogatoires, une deuxième réunion le 12 mars concernait les grilles du futur quasi-statut. Alors que la Fonction publique annonce une prolongation du processus de déprécarisation Sauvadet, il n'y a rien de neuf sur l'éligibilité des agents recrutés après mars 2011 (ou n'ayant pas 2 ans de CDD avant mars 2011) et les conditions de reclassements sont toujours aussi négatives pour les agents. C'est pourquoi, nous avons rencontré la directrice de cabinet de la Fonction publique le 23 mars pour revendiquer un vrai droit d'option à la fonctionnariation sans perte de rémunération pour tous et qu'autrement nous n'accepterons pas la perte de statut dérogatoire pour les recrutements déjà effectués. La prochaine réunion sur les reclassements est prévue le 16 avril prochain.

Télécharger le compte-rendu de la réunion du 9 février 2015 sur les emplois dérogatoires [ici](#)

Télécharge le compte-rendu de la réunion du 12 mars sur les grilles [ici](#)

Télécharger le compte-rendu de la réunion du Comité de suivi de l'accord sur les agents contractuels [ici](#)

Télécharger le compte-rendu de l'audience FORCE OUVRIERE auprès de la directrice de cabinet de la Fonction publique [ici](#)

Concernant la prime de service et de rendement des ITA de l'ONEMA voir [ici](#)

Déprécarisation des agents contractuels : Suite à notre demande, la DRH du ministère nous a accordé une entrevue pour aborder un certain nombre de questions relatives au processus de déprécarisation, et notamment tout ce qui a trait à la rémunération.

Télécharger le compte-rendu [ici](#)

Agences de l'eau : Les sujets relatifs aux agences de l'eau sont nombreux que ce soit la protection sociale complémentaire, les taux de promotion...

Télécharger le compte-rendu commun de la réunion du 26 février avec la DEB [ici](#) et le compte-rendu FO [ici](#)

Télécharger la déclaration intersyndicale lors du Comité Technique Ministériel du 17 mars [ici](#)

Informations diverses : Plusieurs informations diverses sont disponibles : calendrier des CAP de tous les corps du ministère, circulaire promotion, évolution du calcul de la reversion pour les retraites, calcul de la GIPA (garantie individuelle de pouvoir d'achat), retraite additionnelle de la Fonction publique....

Télécharger le calendrier des CAP [ici](#)

Télécharger la circulaire promotions 2016 [ici](#)

Télécharger l'information sur la pension de réversion [ici](#)

Calcul de la GIPA 2015 [ici](#)

Déclaration commune des syndicats sur le RAFP [ici](#)

Réunion « Avenir de la Fonction Publique » [ici](#)

Analyse de la loi de fusion des régions : Force Ouvrière apporte son expertise et son analyse sur la conséquence de la fusion des régions. Cette nouvelle organisation de la République aura forcément des conséquences à moyen terme sur l'ensemble des services et établissements (publics ou privés)

Télécharger l'analyse de la loi [ici](#)

Structures associatives de la pêche de loisir et de la protection des milieux aquatiques : La FEETS-FO est compétente pour les salariés des fédérations de pêche. A ce titre, nous avons signé l'accord de revalorisation des minimas conventionnels.

Voir le communiqué [ici](#)

Pour suivre toutes nos actualités :
<http://www.feets-fo-fp.fr>